

Programme de l'examen préalable d'admission

Session 2023

École de français langue étrangère

Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le Règlement des programmes et cursus proposés par l'École de français langue étrangère fait foi.

Vous le trouverez sous : unil.ch/fle > [Bienvenue à l'EFLE](#) > [Règlements de l'EFLE](#).

Rédaction en français

L'examen vise à évaluer vos capacités à écrire des textes cohérents du point de vue de la forme, de l'intention et de la langue. Pour cette rédaction, un petit dossier de documents est proposé. Vous pouvez vous en inspirer pour le vocabulaire, la construction des phrases et les idées.

Vous devez être capable :

- d'écrire des textes cohérents de 50 à 250 mots sur des sujets de la vie quotidienne ou de l'actualité ;
- de présenter des personnes ou des faits ;
- de raconter des expériences personnelles ou des événements ;
- d'exprimer des impressions personnelles ;
- de donner votre avis et de le soutenir par des arguments ;
- d'expliquer une situation, des circonstances particulières ;
- de maîtriser des formes d'écrit simples comme la lettre personnelle, le texte de type publicitaire, le message d'information.

Le texte doit être facilement lisible et compréhensible, tant sur la forme que sur le fond.

L'usage d'un dictionnaire entièrement en français est autorisé. Les dictionnaires électroniques ne sont pas autorisés.

Connaissance de la langue I A : morphologie et orthographe

L'examen vise à évaluer la maîtrise dont vous faites preuve en ce qui concerne la morphologie et l'orthographe.

Vous devez être capable :

- d'écrire sous dictée un texte de 100 mots environ ;
- de reconnaître les sons pour choisir ou reproduire les mots et la structure des phrases ;
- d'écrire sans erreur les mots les plus courants de la langue ;
- de maîtriser les accords de base: accord sujet-verbe, accord nom-adjectif ;
- de maîtriser les accords de base du participe passé.

Tout document imprimé est autorisé. Les ressources électroniques ne sont pas autorisées.

Connaissance de la langue I B : compréhension orale

L'examen vise à évaluer votre capacité à comprendre un court document sonore authentique sur des sujets de la vie courante ou de l'actualité.

Vous devez être capable :

- de répondre à des questions générales et de détail concernant le document sonore ;
- de comprendre et expliquer certains termes, certaines expressions familières ou imagées d'usage courant, employés en contexte à l'oral.

Tout document imprimé est autorisé. Les ressources électroniques ne sont pas autorisées.

Connaissance de la langue II : lexique et syntaxe

L'examen vise à évaluer la maîtrise dont vous faites preuve en grammaire et en connaissance du vocabulaire sur la base de documents écrits concernant des sujets de la vie courante ou d'actualité.

Vous devez être capable :

- d'expliquer le sens de certains mots standard ou familiers en contexte ;
- de choisir le sens correct d'un mot ou d'une expression parmi un choix donné ;
- de retrouver des mots de la même famille qu'un mot tiré d'un texte ;
- de compléter un texte lacunaire écrit dans une langue courante ;
- d'employer les formes verbales qui conviennent dans un court texte littéraire ou journalistique ;
- de compléter des phrases de manière cohérente du point de vue du sens et de la correction grammaticale en vous inspirant d'un texte court.

Aucun document n'est autorisé.

Exposé sur un sujet personnel

Le thème de l'exposé est entièrement libre mais vous ne pouvez pas reprendre les sujets choisis pour les examens oraux de « Lecture expliquée » et de « Culture française et francophone ». Vous déterminerez le thème en fonction de vos intérêts. Ne proposez pas de sujets descriptifs comme *La cuisine de...* ; *le Nouvel An en...* ; *L'histoire de...*

Le sujet doit comporter une dimension académique et scientifique. Il doit pouvoir être examiné selon des perspectives différentes, et conduire à des échanges avec le jury. Par exemple : *Une perspective sociologique sur les défis de l'immigration* ; *Réflexions historiques sur le personnage de Guillaume Tell : Histoire ou mythe ?* etc.

L'examen vise à évaluer vos capacités à :

- produire des énoncés conformes à la syntaxe, au lexique et à la prononciation du français standard ;
- maîtriser un discours oral construit et cohérent ;
- organiser et hiérarchiser les informations ;
- gérer au mieux la documentation et le temps à disposition ;
- mener une réflexion académique et scientifiquement fondée.

Vous devez annoncer le sujet choisi sur la fiche d'inscription. Vous joignez également un résumé du sujet et une liste des documents utilisés (bibliographie et sitographie). La bibliographie doit comporter des références en français. Il est impossible de se contenter d'une sitographie.

Attention ! L'acceptation du sujet et de la bibliographie ne préjuge pas de leur évaluation : une bibliographie scientifiquement insuffisante ou inappropriée sera sanctionnée lors de l'épreuve.

Le jour de l'examen, vous devez être présent-e 20 minutes avant le début de l'interrogation (se référer à l'horaire des examens oraux).

L'examen dure 20 minutes. Il est constitué d'un exposé de 15 minutes, suivi de quelques questions et d'une brève discussion.

Vous pouvez avoir vos notes à disposition pour l'examen ; toutefois, vous ne devez pas les lire pendant l'exposé.

Lecture expliquée

Vous choisissez trois œuvres sur la liste annexée ci-dessous. Le choix doit porter sur deux périodes différentes : A (17^e, 18^e et 19^e siècles) et B (20^e siècle) et sur au moins deux genres différents : récit, essai, théâtre, poésie.

Exemples :

1. Zola, *Germinal* (période : A ; genre : récit)
Beckett, *En attendant Godot* (période : B ; genre : théâtre)
Bille, *Nouvelles et Petites histoires* (période : B ; genre : récit)
2. Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* (période : A ; genre : théâtre)
Flaubert, *Madame Bovary* (période : A ; genre : récit)
Badinter, *L'un est l'autre* (période : B ; genre : essai)

L'examen vise à évaluer vos capacités d'analyse et de synthèse à partir d'un court extrait d'une œuvre lue intégralement auparavant.

Vous devez être capable :

- de lire de manière expressive un passage du texte ;
- de situer le passage proposé dans l'ensemble du texte intégral ;
- de dégager et justifier une structure du passage à analyser ;
- d'expliquer les comportements, les actions, les gestes ou les propos des personnages en justifiant les réponses à partir du texte ;
- d'expliquer quelques mots ou expressions en contexte ;
- d'analyser l'importance du passage pour la suite du texte.

L'explication doit être développée avec aisance à partir des questions posées lors de la préparation qui précède l'examen.

L'examen oral dure 20 minutes et porte sur une des trois œuvres choisies. Vous disposez de 20 minutes de préparation.

Ouvrages autorisés pendant la préparation : les trois œuvres choisies, qui peuvent être annotées.

Liste des œuvres

Période A : 17^e, 18^e et 19^e siècles

- Molière, *L'Avare* ou *L'École des femmes* (théâtre)
- La Fontaine, *Fables* (Livre 1) (poésie)
- Racine, *Andromaque* (théâtre)
- Voltaire, *Zadig* (récit)
- Rousseau, *Lettre à d'Alembert* (essai)
- Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard* (théâtre)
- Laclos, *Les Liaisons dangereuses* (récit)
- Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* (théâtre)
- Balzac, *Eugénie Grandet* ou *Le Père Goriot* (récit)
- Flaubert, *Madame Bovary* (récit)
- Maupassant, *Contes normands et parisiens* (Classique Hachette, 1993) : lire toutes les nouvelles (récit)
- Baudelaire, *Les Fleurs du mal* (poésie)
- Zola, *Germinal* (récit)
- Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* (récit)

Période B : 20^e siècle

- Ajar, *La Vie devant soi* (récit)
- Badinter, *L'un est l'autre* (essai)
- Beckett, *En attendant Godot* (théâtre)
- Bille, *Nouvelles et Petites histoires* (Poche suisse 1995): lire l'ensemble de l'ouvrage (récit)
- Camus, *La Peste* (récit)
- Charef, *Le Thé au harem d'Archi-Ahmed* (récit)
- Colette, *La Vagabonde* (récit)
- Duras, *Un barrage contre le Pacifique* (récit)
- Ernaux, *La Place* et *Une femme* (récits)
- Giono, *Regain* (récit)
- Le Clézio, *Onitsha* (récit)
- Prévert, *Paroles* (poésies)
- Ramuz, *Aline* ou *Derborence* (récits)
- Rivaz, *La Paix des ruches* (récit)
- Rougemont, *L'Amour et l'Occident* (essai)
- Sartre, *Huis clos* (théâtre)
- Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique* (récit)
- Zobel, *La Rue Cases-Nègres* (récit)

N.B. Il est recommandé de privilégier les éditions critiques.

Culture française et francophone

L'examen vise à évaluer, d'une part, votre capacité à vous documenter de façon autonome sur un sujet choisi qui concerne la Suisse et la francophonie ou l'histoire et la culture françaises, et d'autre part, votre aptitude à synthétiser les connaissances acquises en les restituant sous la forme d'un exposé structuré.

Vous choisissez et préparez deux sujets dans la liste ci-dessous : un sujet dans chacun des deux ensembles proposés.

L'examen oral dure 20 minutes, dont 10 à 15 minutes d'exposé et 5 à 10 minutes de discussion. Il porte sur l'un des deux sujets retenus. Vous disposez de 20 minutes pour préparer votre réponse.

La préparation se fait sans aucun document.

I. La Suisse et la francophonie

- La Réforme en Suisse
- Origines de la neutralité et conséquences
- Les Suisses à l'étranger (mercenariat et émigration)
- Les Constitutions de 1848 et 1874
- Le mouvement ouvrier et la Paix du travail
- L'organisation politique suisse (niveaux fédéral, cantonal, communal)
- L'engagement humanitaire (du XIX^e siècle à nos jours)
- La Suisse et l'Union européenne
- Le plurilinguisme et la pluriculturalité

II. La France

- Louis XIV
- Les Lumières et l'Encyclopédie
- La Révolution française (société et politique)
- Le Romantisme
- Le Réalisme et le Naturalisme
- La Belle Époque
- La France dans la Première Guerre mondiale
- La Seconde Guerre mondiale : la France de Vichy, l'Occupation et la Résistance
- Mai 68

Orientation bibliographique

Vous trouverez les ouvrages de référence pour l'examen de Culture française et francophone sur le site internet de l'École de français langue étrangère :

unil.ch/fle > Étudiants > Futurs étudiants > Examen préalable d'admission à l'EFLE.

Sur ce même site internet, vous pouvez consulter le programme complet des examens, ainsi que des exemples de questions.

Extrait de : *Règlement d'études des programmes et cursus proposés par l'École de français langue étrangère 2016 et Examen préalable : objectifs et exemples des épreuves 2020* pour le contenu des épreuves.